DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE CANTON DE WORMHOUT COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 juin 2020 à 19h30

<u>Etaient présents</u>: ARNOUTS J.P. – BECK B – DEKEISTER C – DELFORGE M - DEWYNTER K – DRIEUX D – EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT J – SAMYN M - SONNEVILLE V – VERHILLE H

Absents excusés :

BECK Béatrice est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Composition des commissions communales et délégations diverses
- Election des délégués aux syndicats
- Désignation des délégués aux associations et autres
- Composition commission communale des impôts directs
- Fixation du nombre de sièges au CCAS + élection des membres du CCAS
- CCHF
- Protocole sanitaire
- Centre de loisirs
- Noréade
- Fibre optique
- Centre de gestion
- Retour des commissions
- Divers

Approbation du compte-rendu du dernier conseil

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

• Composition des commissions communales et délégations diverses

	Responsable	Membres	
VOIRIE	ARNOUTS JP	LEVISSE P	
HAIES BOCAGERES		DELFORGE M	
URBANISME/BATIMENTS	EVRARD P	BECK B	PACCOU V
COMMUNAUX -		SONNEVILE V	
entretien et sécurité		SAMYN M	
INFORMATIONS	LUCHET S	RYCKOORT J	
ET COMMUNICATIONS		DELFORGE M	
		DEWYNTER K	

CADRE DE VIE ET FLEURISSEMENT : concours des maisons fleuries	PACCOU N	DRIEUX D DELFORGE M	
PERISCOLAIRE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	DEKEISTER C	VERHILLE H SONNEVILLE V DRIEUX D	
CLSH	DEKEISTER C	SAMYN M DRIEUX D SONNEVILLE V	ВЕСК В
FETES ET CEREMONIES	DEKEISTER C	BECK B SAMYN M PACCOU N	PACCOU V LUCHET S
NUMERIQUE - TELECOM	LUCHET S	RYCKOORT J SAMYN M	LEVISSE P
FINANCES : budget DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DEKEISTER C	PACCOU V DEWYNTER K VERHILLE H SONNEVILLE V	
CONTROLE ELECTORAL	DEWYNTER K	BARBIER Pierre (délégué de l'Etat) X (délégué du tribunal)	

• Election des délégués aux syndicats

Monsieur le Maire précise qu'il convient de désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants de la commune auprès des différents syndicats (SIECF, NOREADE, SIROM). Le conseil municipal procède à l'élection des délégués.

Les délégués de la commune auprès des différents syndicats sont :

SYNDICATS	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
SIECF	DELFORGE M	RYCKOORT J
	LUCHET S	PACCOU V
NOREADE	ARNOUTS JP	RYCKOORT J
Assainissement / eau potable	EVRARD P	PACCOU V
Défense Incendie		
SIROM	DELFORGE M	PACCOU N
Ordures ménagères		

• Désignation des délégués aux associations et autres

AIPI	ARNOUTS JP
ADMR	LEVISSE P
YSER HOUCK	PACCOU N

• Composition commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms :

NOM	Prénom	Adresse
ALLAN	Hubert	12 rue de l'Eglise 59143 LEDERZEELE
ARNOUTS	Jean-Paul	13 route de Saint-Omer 59143 LEDERZEELE
BARBIER	Pierre	1 route de Booneghem 59143 LEDERZEELE
BECK	Béatrice	4 bis route de Saint-Omer 59143 LEDERZEELE
BOLLE	Christine	3 chemin du Kinder Belk 59143 LEDERZEELE
DEKEISTER	Catherine	29 route de Watten 59143 LEDERZEELE
DEKEISTER	Sandrine	1 rue de l'Eglise 59143 LEDERZEELE
DEMEESTER	Jean- Pierre	1 route de Saint-Omer 59143 LEDERZEELE
DEWYNTER	Karine	2 chemin des capucines 59143 LEDERZEELE
DRIEUX	Delphine	4 domaine des chênes 59143 LEDERZEELE
ENVAIN	Valérie	5 chemin du Krom Becke 59143 LEDERZEELE
EVRARD	Philippe	36 bis rue de l'Eglise 59143 LEDERZEELE
LELEU	Christian	5 chemin des Merlettes 59143 LEDERZEELE
LEVISSE	Pierre	8 route de Saint-Omer 59143 LEDERZEELE
LUCHET	Sébastien	4 chemin des capucines 59143 LEDERZEELE
NICOLATS	Gilles	11 rue du chemin vert 59143 LEDERZEELE
PACCOU	Nelly	1 route de Bergues 59143 LEDERZEELE
PACCOU	Vincent	1 route des jonquilles 59143 LEDERZEELE
PACCOU	Annie	4 chemin de Buysscheure 59143 LEDERZEELE
RYCKOORT	Julien	6 chemin des dames 59143 LEDERZEELE
SAMYN	Manuella	9 contour de l'Eglise 59143 LEDERZEELE
SONNEVILLE	Vanessa	40 rue de l'Eglise 59143 LEDERZEELE
VERHILLE	Hélène	18 route de Watten 59143 LEDERZEELE
VERLANDE	Gérard	13 rue du chemin vert 59143 LEDERZEELE

• Fixation du nombre de sièges au CCAS + élection des membres du CCAS

Le Maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à <u>8</u> le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire

Le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

- Mr ARNOUTS Jean-Paul
- Mme BECK Béatrice
- Mme PACCOU Nelly
- ➤ Mme SONNEVILLE Vanessa

Ont été désignés les membres non élus suivants :

- > Mr ALLAN Hubert
- Mme DEKEISTER Sandrine
- Mme ENVAIN Valérie
- Mme PACCOU Annie

• CCHF

L'installation du nouveau conseil communautaire aura lieu le 16 juillet 2020. Le représentant de la commune à ce conseil est Monsieur Michel DELFORGE (titulaire). Son suppléant est Monsieur Philippe EVRARD.

• Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire a été mis en place aux écoles primaire et maternelle, à la cantine et à l'accueil périscolaire depuis le 12 mai dernier.

Centre de loisirs

Une réunion a lieu ce jeudi 18 juin avec les maires des communes de Broxeele, Merckeghem et Volckerinckhove afin d'organiser le centre de loisirs qui aura lieu du 3 au 28 août.

Environ 40 enfants sont préinscrits pour chaque semaine.

Compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, les sorties ne sont pas envisageables. Monsieur le Maire, en accord avec les maires des communes de Broxeele, Merckeghem et Volckerinckhove propose de diminuer les tarifs pour 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal fixe comme tarifs 2020 (tarif par semaine et par enfant) :

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 et +
TARIFS LEDERZEELOIS, BROXEELOIS, MERCKEGHEMOIS et VOLCKERINCKHOVOIS	16.00 €	17.00€	18.00€	19.00€	20.00€	21.00€
TARIFS EXTERIEURS	58.00€	59.00€	60.00€	61.00€	62.00€	63.00 €

Voyage de fin de centre : 25 € pour les enfants du centre de loisirs, 30 € pour les enfants extérieurs au centre de loisirs, 35 € pour les adultes.

• Noréade

L'assainissement du début de la route de Saint-Omer et du chemin des capucines sera fait prochainement. Les riverains recevront un courrier de la part de Noréade.

• Fibre optique

Actuellement la moitié du village est éligible à la fibre. Afin de favoriser l'accès à la fibre pour l'ensemble du village, une armoire sera installée route de Saint-Omer (face au cabinet médical).

• Centre de gestion

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord concernant la prévention.

La commune de Lederzeele adhère déjà au cdg59. Pour rappel, les agents communaux doivent rencontrer le médecin du travail tous les deux ans. Les rencontres se font à la mairie de Lederzeele. Le médecin du travail visite les locaux communaux afin de vérifier leur conformité (prévention, sécurité ...).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal souhaitent renouveler l'adhésion aux services de prévention du Cdg59 et autorisent Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion aux services de prévention du Cdg59, pôle santé sécurité au travail.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Cdg59 concernant un groupement de commandes pour les reliures et les archives.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- ❖ Décide d'adhérer au groupement de commandes relatif à la réalisation de reliures administratives cousues de registres, à la fourniture de papier permanent et à la restauration de documents d'archives anciens et/ou de registres anciens, sachant que la reliure de ces documents est obligatoire.
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention.

• Retour des commissions

- Monsieur LUCHET expose qu'une aide financière est proposée afin de développer le numérique au sein des écoles rurales. Le financement serait à hauteur de 50 %. Monsieur LUCHET a rencontré les enseignants afin d'inventorier le matériel déjà présent dans les écoles et de recueillir leur souhait. Il est envisagé d'acquérir 8 ordinateurs pour l'école primaire et 13 tablettes pour l'école maternelle avec accès internet. Le vidéoprojecteur de la classe non-utilisée pourra être installé à l'école maternelle.
- Monsieur EVRARD informe qu'un riverain de la rue de l'Eglise souhaite un éclairage public au niveau du passage piétons à la sortie du village vers Volckerinckhove. L'estimation des coûts et la faisabilité seront étudiées.
- Monsieur EVRARD proposera une demi-journée afin de visiter les bâtiments communaux.
- Réouverture de la bibliothèque à partir de septembre. Les habitants de Broxeele pourront y adhérer.

• Divers

- A Volckerinckhove, une unité de production de méthanisation est installée.
 Afin d'alimenter Nieurlet, un tronçon sera réalisé entre Volckerinckhove et Nieurlet et passera par Lederzeele. Une réunion a lieu ce jeudi 18 juin à 10h00 à Nieurlet avec le SIECF.
- Une demande de mariage est parvenue en mairie pour le 11 juillet 2020. En l'absence du maire et des adjoints, Monsieur ARNOUTS a reçu, à l'unanimité des élus, délégation pour célébrer le mariage. (M. Arnouts n'a pas pris part au vote)
- Le parcours du cœur aura lieu le dimanche 13 septembre.
- L'opération « Nettoyons la nature » aura lieu le samedi 26 septembre.
- Un cirque, stationné à Bergues depuis plusieurs mois, doit quitter les lieux. Monsieur le Maire demande l'avis des membres du conseil municipal afin d'accueillir ce cirque dans la commune jusqu'en septembre. Une proposition est faite pour l'emplacement au niveau du dépôt de verre. Les élus demandent davantage de précisions sur les conditions de cet accueil. La décision est mise en attente.

Un dernier tour de table est réalisé :

Madame Nelly PACCOU : une personne de Broxeele a un essaim dans sa haie et demande quel apiculteur contacter ? Il lui est proposé de contacter Monsieur GODARD pour avoir plus de renseignements.

Monsieur Vincent PACCOU demande si Monsieur le Maire a reçu des directives concernant l'organisation de la ducasse et de la brocante. Monsieur le Maire se renseigne et le tient informé du retour de la sous-préfecture.

Réunion CCAS: lundi 29 juin à 18h00

Réunion d'adjoints : lundi 7 septembre à 18h00

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 14 septembre à 19h30

La séance du conseil municipal est clôturée à 21h15.